

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Comité de direction du 14 janvier 2020

Notifications 2020/N° 1

Comité de direction administratif

N°	Point à l'ordre du jour	Décision
l.	Approbation du PV de la réunion du Comité de Direction du 10 décembre 2019	Le P.V. est approuvé sans modifications.
II.	Indemnité de tournée forfaitaire	Les membres donnent leur accord à l'attribution d'une indemnité forfaitaire mensuelle pour les fonctionnaires itinérants de E2 et E8. Le montant de cette indemnité est fixé par catégorie. En ce qui concerne les fonctionnaires itinérants dont la résidence administrative est fixée à leur domicile, cette indemnité forfaitaire mensuelle est complétée par une indemnité pour les frais d'accès à internet et d'usage du téléphone.
III.	Accessibilité numérique des sites internet	Les membres ont pris connaissance du plan d'approche proposé par S4 en ce qui concerne l'accessibilité numérique des sites internet du SPF. Les membres approuvent la déclaration d'accessibilité
		proposée.
		Chaque membre fournira à S4 d'ici fin janvier une liste de tous les sites internet ou applications gérés par sa direction générale ou son service d'encadrement ainsi que de tous les formulaires/documents nécessaires pour les procédures administratives.
		Les membres valident le principe selon lequel les textes et illustrations des brochures et documents (qui ne sont pas imprimés et distribués, mais uniquement placés sur le site internet) sont dorénavant publiés au maximum sur les pages internet directement (et non sous forme de pdf).
		En vue de simplifier les tableaux et graphiques dans les documents, le Comité de direction choisit d'améliorer au maximum l'accessibilité de tous les documents, mais de conserver la possibilité d'y intégrer des tableaux et graphiques complexes.
		La déclaration d'accessibilité sur le site internet indique que tous les documents ne sont pas consultables, mais qu'une version accessible peut être fournie à la demande. Cela implique de devoir demander le cas échéant à l'auteur de prévoir une version simplifiée des tableaux et/ou graphiques.

Divers :	
Modification du plan de personnel E7	Les membres donnent leur accord à la réorientation de certaines autorisations de recrutement pour E7.
Date de la prochaine réunion	Mardi 28 janvier 2020 à 10h00

La secrétaire,

Joke DE CRAEMER